PROCÉS-VERBAL (CHAMBRE COMMERCIALE)

DISTRICT : D'ABITIBI Le 17 décembre 2014

DOSSIER NO 615-11-001402-140

HONORABLE ROBERT DUFRESNE, J.C.S.

Procureurs

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION D'AURBEC MINES INC., Debtor	Absent () – Présent (x) WOODS Me Neil Peden
FBC HOLDINGS S.À.R.L. Principal Secured Creditor / Petitioner	Absent () – Présent (x) FASKEN, MARTINEAU, DuMOULIN Me Alain Riendeau
SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE Proposed Receiver	Absent () – Présent (x) M. Jean-François Nadon
ENTREPRENEURS MINIERS PROMEC	Absent () – Présent (x) LAVERY Me Jonathan Warin
,	

*Identifie la partie qui a produit la procédure

Procédures : Motion for the issuance of an order appointing a receiver

13h30	Audition via conférence téléphonique
13h32	Identification
13h33	Le Tribunal aux parties à l'égard des procédures.
13h34	Me Riendeau en représentation sur sa requête.
13h43	Le Tribunal
13h44	Me Warin
13h46	Le Tribunal invite les procureurs, s'il y avait urgence durant le temps des Fêtes, notamment entre le 22 décembre 2014 et le 2 janvier 2015, d'entrer en communication avec le bureau du juge en chef associé à Québec. À compter du 5 janvier 2015, les procureurs pourront communiquer avec son bureau.
13h48	Me Riendeau.

13h49

Me Peden, procureur d'Aurbec Mines inc. et de Minéraux Maudore Itée, sa société mère, demande verbalement de prolonger le délai pour le dépôt, par Maudore, de sa proposition à ses créanciers. Il demande le report du 5 janvier 2015 au 14 janvier 2015. Le risque de faillite et la non-disponibilité du Tribunal en cette période rend cette demande urgente. Cette demande n'est pas contestée.

JUGEMENT (sur demande verbale de prolongation de délai)

VU les commentaires formulés et l'absence de contestation, le Tribunal :

PREND ACTE de la demande de Me Peden et PROLONGE le délai pour le dépôt, par Minéraux Maudore Itée, de sa proposition à ses créanciers du 5 janvier 2015 au 14 janvier 2015 dans le dossier de Cour 615-11-001401-142.

PRIE la greffière de produire une copie conforme du présent procès-verbal au dossier 615-11-001401-142.

Robert Dufresne, j.c.s.

Délibéré sur requête présentée ce jour.

Le jugement sera transmis par courrier électronique à Me Riendeau qui se chargera par la suite de le transmettre aux autres parties concernées.

13h51 Fin

